

DESCRIPTION D'UN SITE DE COMPOSTAGE AUTONOME

EN MILIEU SCOLAIRE

Objectifs :

Technique :

- ◆ Réduire la production des déchets à la source
- ◆ Écarter des filières de traitement des ordures ménagères une partie des déchets compostables
- ◆ Réduire les coûts de traitement et de transport

Social :

- ◆ Responsabiliser adultes et élèves vis-à-vis de leurs déchets
- ◆ Renforcer le lien entre élèves et adultes de l'établissement

Valorisation de l'établissement :

- ◆ Projet à forte visibilité en matière de développement durable
- ◆ Image valorisante
- ◆ Support pédagogique très intéressant pour divers niveaux scolaires



Principe et fonctionnement :

Le fonctionnement du dispositif est fondé sur le principe de co-responsabilité du personnel de cuisine, du corps administratif, du corps enseignant et des élèves de l'établissement.

Le but de cette démarche est de sensibiliser tous les participants au site de compostage à la réduction et à la revalorisation des déchets.

Un travail d'équipe entre toutes les parties permet de renforcer le lien social entre chacun au sein de l'établissement.

De manière générale, l'organisation s'établit de la manière suivante :

- Le personnel de cuisine trie les déchets organiques et les met de côté lors de chaque préparation de repas.
- Les élèves, à tour de rôle, récupèrent les seaux de déchets organiques du restaurant scolaire et les déposent dans le site de compostage.

Après chaque apport, les élèves rajoutent une couche de matière sèche mise à disposition sur le site.

Ces déchets secs (feuilles mortes, copeaux de bois, broyat de bois), riches en carbone, seront indispensables pour tamponner les excès d'azote et d'humidité des déchets de cuisine.



- Une équipe composée d'adultes assure le suivi et la gestion du site : supervision des déchets apportés, brassage du bac à compost à la fourche...
- Le vidage des bacs peut être effectué par un groupe d'adultes seulement, ou en collaboration avec un groupe d'élèves lors d'une animation scolaire ou d'un temps péri-scolaire.
- Le produit fini, **le compost mûr**, peut être récupéré par tous les producteurs de biodéchets ayant contribué à la bonne gestion du site ou encore, si l'établissement en est équipé, utilisé dans le potager pédagogique ou les massifs ornementaux.



La formation et l'encadrement des participants sont assurés par le personnel de notre association, financée pour cette tâche soit par le Conseil Général, soit par les collectivités territoriales.

Dans ce cadre, des animations scolaires sont prévues et permettent de sensibiliser les élèves à leur future tâche mais aussi de programmer le roulement des élèves en concertation avec le professeur de la classe.



L'implantation du dispositif :

A l'extérieur, généralement sur un espace vert situé proche du restaurant scolaire.

L'emprise au sol des différents bacs sera d'environ 6-7 m², soit au maximum 10 m² si l'on tient compte des surfaces d'accès et de travail.

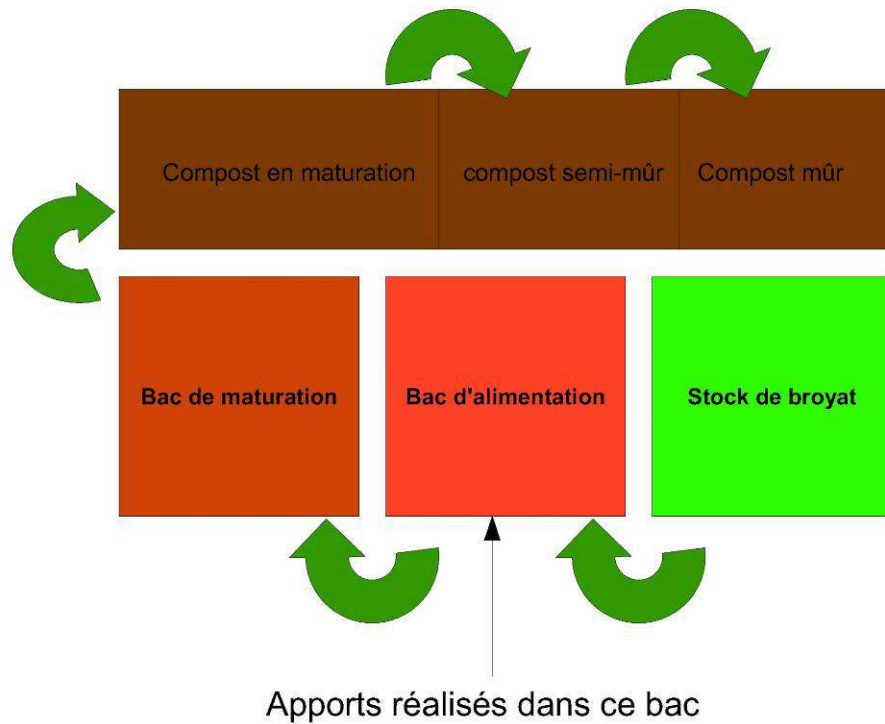
Les principaux composants :

Un site de compostage est constitué des éléments et du matériel suivants :

- Un bac pour le **stockage de la matière sèche** structurante (broyat de bois, feuilles mortes, copeaux de bois), incorporée en complément des déchets humides de cuisine ;
- Un bac recevant le **mélange des déchets** humides/déchets secs ;
- Un bac de **maturation** dans lequel le compost du bac de remplissage sera déposé afin qu'il termine son cycle de maturation ;
- Si la quantité d'apports de matières organiques est conséquente, il faudra mettre en place un **couloir de maturation** pour recevoir le compost des bacs précédents ;
- Une **bâche géotextile** pour éviter le dessèchement ou un lessivage excessif par l'eau de pluie du compost déposé dans le couloir de maturation ;
- Une **fourche** et du **petit matériel** favorisant la bonne gestion du site (seau, griffe...) ;
- Une **signalétique** permettant une information sur les consignes d'utilisation du site, les déchets autorisés et interdits, le suivi du fonctionnement, les résultats...



Schéma d'un site de compostage



L'évolution du dispositif :

Pour aller encore plus loin dans la démarche d'implication des élèves, il est logique de proposer le tri des déchets organiques par les élèves en fin de repas.



Cette pratique permet non seulement de composter davantage de déchets mais aussi d'éduquer tous les enfants de l'établissement à la pratique du compostage. Cela nécessite un petit aménagement de l'espace au niveau de la desserte des plateaux.

Si le restaurant scolaire n'est pas équipé d'une desserte à plateaux, un ou plusieurs bio-seaux pourront être mis à disposition lors du débarrassage des tables.

De plus, une sensibilisation au gaspillage alimentaire permettra de compléter la démarche de réduction des déchets engendrée par la mise en place du site de compostage.